



L'Association nationale des Amateurs Bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition, dite des **Croqueurs de Pommes** est née en 1978 d'une idée d'un arboriculteur et pomologue amateur : Jean-Louis CHOISEL. La jeune société, dont les buts proclamés étaient de stopper la dégradation des vergers amateurs et de sauvegarder les patrimoines génétiques fruitiers locaux et régionaux, a reçu, d'emblée, le soutien des médias. Après plus de 45 ans d'actions en faveur de la sauvegarde des variétés fruitières, on constate :

- que le grand commerce commence à varier (souvent par le biais du commerce de luxe).
- que bien des pépiniéristes livrent maintenant des plants de variétés locales.
- que le Catalogue national s'est enfin ouvert à la réinscription de quelques variétés nationales oubliées,
- que par dizaine de milliers, des arbres anciens ont été remis en état, de jeunes sujets ont été plantés et ont reçu les greffes de variétés jusque là en voie de disparition. Leurs fruits ont été photographiés, mis en fiches informatisées.

En tous cas, dans toute la France, des milliers d'arbres fruitiers ont retrouvé un nom, une valeur sentimentale, gages de continuité.

Notre mouvement cultive trois principes de fonctionnement :
bénévolat, compétences et convivialité.

BULLETIN D'ADHESION

A transmettre à votre association locale :

Croqu'Ardenne chez Jacky WINNE - 22 Grande Rue - 08270 GRANDCHAMP

BULLETIN D'ADHESION

Association locale : Croqu'Ardenne chez Jacky WINNE - 22 Grande rue - 08270 GRANDCHAMP

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Profession : _____ Année naissance : _____ Tél. : _____
Adresse internet : _____ @ _____

☐ J'accepte que l'association utilise mes données personnelles dans le seul cadre de son fonctionnement, laquelle s'engage à ne pas divulguer ni à les remettre à des tiers.

☐ Adhésion à l'Association et Abonnement (4 bulletins) pour l'année 2025 : 30,00 € *

☐ Rétroadhésion à l'Association et Abonnement (4 bulletins) pour l'année 2025 : 30,00 € *

☐ Adhésion de soutien à l'Association, à partir de 35,00€ *

☐ Expédition à l'étranger par virement, chèque ou mandat : 34,00€ * / an



* Règlement à l'ordre de : **«Association des Croqueurs de pommes»**